



CIRCUITS COURTS - AGRITOURISME

ADHÉSION BIENVENUE À LA FERME

1ÈRE MARQUE NATIONALE DE VENTE DIRECTE ET D'AGRITOURISME

MANGEZ
fermier

VENTE DIRECTE DE PRODUITS FERMISERS

→ A la ferme, sur un marché,
en magasin de producteurs...

CONNUE
PAR 42% DES
FRANÇAIS

VIVEZ
fermier

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES D'ACCUEIL À LA FERME

→ Hébergements : gîtes, chambres d'hôtes, campings, accueil de camping-cars...
→ Restauration : ferme-auberges, petite restauration, service traiteur...
→ Loisirs et découvertes : fermes équestres, visites découverte...
→ Fermes pédagogiques

DÉMARQUEZ-VOUS ET DÉVELOPPEZ VOTRE ACTIVITÉ

VISIBILITÉ ET NOTORIÉTÉ

Droit d'utilisation de la marque Bienvenue à la ferme (*logo, panonceau d'agrément, millésime...*)

Référencement dans le **guide départemental** (*10 000 exemplaires / an*)

Fiche ferme personnelle sur le site bienvenue-a-la-ferme.com (*400 000 visites / mois*)

Mise en avant régulière sur le web (*Facebook, jeuxdulocal.fr...*)

Référencement dans bases de données partenaires (*Destination Saône-et-Loire, BFC Tourisme...*)

Achat d'**outils de publicité** Bienvenue à la ferme (*signalétique, pancartes, sacs, tabliers...*)

Accès à des opérations **évènementielles** (*Salon de l'Agriculture, Printemps et Automne à la ferme, Regal Expo...*)

OPPORTUNITÉS COMMERCIALES

Alertes opportunités : réception prioritaire de la newsletter RECCAP

Tarifs privilégiés chez **partenaires** (*Chronopost Food, Petit Forestier, Conservor, Vitogaz, Vitabri, Miimosa, Pic Bois...*)

Partenariat commercial réciproque avec Gîtes de France : remise sur cotisation annuelle

RÉSEAU, ÉCHANGE, CONSEILS, SUIVI

Agrément et suivi qualité par un conseiller Bienvenue à la ferme

Une **journée de formation offerte par an** parmi les formations proposées par la Chambre d'agriculture 71*

De l'**information régulière** via la newsletter RECCAP (*veille réglementaire, actualités, projets...*)

Une **soirée d'échange entre adhérents**

*si éligible VIVEA, sous condition d'être à jour de ses cotisations





CIRCUITS COURTS - AGRITOURISME

ADHÉSION BIENVENUE À LA FERME

TARIFS 2020

RECONDUCTION D'ADHÉSION

Cotisation annuelle

Tarif HT / an

150 €

Tarif TTC / an

180 €

MODALITÉS DE RÈGLEMENT : L'adhésion est **annuelle avec tacite reconduction**.

Le montant de la cotisation annuelle est payable comptant à l'entrée dans le réseau puis chaque année à réception de la facture. Règlement par chèque, virement ou prélèvement.

Toute résiliation d'adhésion devra faire l'objet d'une demande par **recommandé avec accusé de réception**, dans un délai maximum de 30 jours suivant la réception du courrier annonçant les tarifs et contenus de la nouvelle période d'adhésion (adressé au plus tard le 1er décembre).



NOUVEL
ADHÉRENT
2020

VOTRE KIT D'ACCUEIL DANS LE RÉSEAU POUR LA PREMIÈRE ANNÉE

- montage du dossier de candidature
- visite d'agrément et remise d'un compte-rendu avec préconisations
- le panneau d'agrément officiel
- le guide de la communication au point de vente
- des autocollants Bienvenue à la ferme au format adapté à vos supports de communication
- au choix : - 1 tablier ou
- 1 flèche directionnelle + 40 sacs cabas kraft brun ou
- 1 flèche directionnelle + 1 présentoir A5

Valeur HT du kit - prise en charge CASDAR* + cotisation annuelle HT	=	Tarif HT	Tarif TTC
400 € 310 € 150 €		240 €	288 €

payable à l'entrée dans le réseau

*CASDAR : Compte d'Affectation Spéciale Développement Agricole et Rural

BON À SAVOIR :

- **Cotisation unique : tarif identique** pour une ou plusieurs activités agréées (Mangez fermier et/ou Vivez fermier)*
- Remise de -20% sur le montant HT pour les **adhérents Gîtes de France**
- Possibilité d'utiliser un **chèque Pack 5 ans** pour les nouveaux installés : réduction de 100€ HT

*hors point de vente collectif



INFOS PRATIQUES

CONTACTEZ-NOUS :

- **Solène ROUX** : 03 85 29 55 20 - 06 79 50 25 71
- **Christophe GUILLON** : 03 85 29 56 63 - 06 75 45 44 98

bienvenuealaferme@sl.chambagri.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE
DE SAÔNE-ET-LOIRE
BIENVENUE À LA FERME
59 rue du 19 mars 1962
BP 522 - 71 010 MACON Cedex

